



**Communauté Urbaine Marseille
Provence Métropole
Monsieur Jean-Luc Bertoglio
Directeur Général des Services
Le Pharo
58, Boulevard Charles Liron
13007 - Marseille**
Fos sur Mer, le 13 juillet 2009

V/Réf.

N/Réf. 100709 EVE CUM 019

Envoyée par Bordereau EVE 00117 MER

Objet : Convention de Délégation de Service Public pour la conception, le financement, la réalisation et l'exploitation d'un Centre multifilières de traitement des déchets ménagers de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole à Fos-sur-Mer (CUMPM) –

Monsieur Bertoglio,

EveRé continue ses efforts pour avancer le plus rapidement possible les travaux pour une disponibilité en mars 2010 conformément à ce qui a été convenu. Afin de pouvoir assurer l'acheminement des déchets conformément à ce qui est stipulé dans la DSP, il est indispensable que la voie ferrée externe à la parcelle d'EveRé soit installée.

Par conséquent, conformément à l'article 3 de la DSP, nous vous prions de bien vouloir mettre à la disposition du Délégué les 11 200 m² nécessaires pour la construction de la voie ferrée par voie d'avenant à l'acte de cession du Bail à Construction.

De même, nous vous prions de bien vouloir mettre en place l'avenant correspondant de la DSP afin de stipuler la différence relative au prix de location prévu.

Dans l'attente, nous continuerons les travaux dans ladite parcelle, sauf indication contraire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Bertoglio, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Luis de la Parte

Directeur Général EveRé

EveRé SAS

Zone industrielle de Fos sur Mer – Route quai Minéralier – Lieu dit Caban Sud – 13270 Fos sur Mer - Tél. : (33) 4 42 02 35 40 – Fax : (33) 4 42 02 35 89
SAS au capital de 29 000 000 Euros – RCS Montpellier 483 665 873 – Code APE 3821Z

